

## NEIGE-VERGLAS

<b>Niveau de vigilance</b>	<b><u>Conséquences possibles</u></b>	<b><u>Conseils de comportement</u></b>
<b>Orange</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour le département, sont attendus.</li><li>• Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement sur le réseau secondaire où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.</li><li>• Les risques d'accident sont accrus.</li><li>• Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone. Une dégradation (quantitative ou qualitative) de l'alimentation en eau potable est possible.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.</li><li>• Privilégiez les transports en commun.</li><li>• Renseignez-vous auprès du CRICR. et consultez les sites internet locaux (<a href="http://www.loiret.com">www.loiret.com</a>) et nationaux <a href="http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr">www.bison-fute.equipement.gouv.fr</a></li><li>• Préparez votre déplacement et votre itinéraire.</li><li>• Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.</li><li>• Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.</li><li>• Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile en dehors des voies de circulation, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.</li><li>• Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.</li><li>• Suivez les conseils donnés par les responsables de votre alimentation en eau potable (mairie, société fermière).</li><li>• Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiment</li></ul>